

## Discriminations : les sourds-muets mis de côté par la société

Dans la société actuelle les **sourds-muets** sont fortement désavantagés. Que ce soit au travail ou encore dans leurs activités, ils sont souvent mis de côté.

Les véritables **sourds** ne sont-ils pas ceux qui restent indifférent face à cela ?

Une personne **sourde-muette** est atteinte d'une pathologie de l'audition appelée **surdité**, entraînant une mutité, sans qu'il y ait de malformation de l'appareil phonatoire, et une pathologie qui l'empêche de communiquer dès la naissance ([à ne pas confondre avec le mutisme](#)). Elle ne peut donc **ni entendre ni parler**. Elle est en situation **de handicap**, ce qui fait d'elle l'objet de nombreuses **discriminations sociales, dans différents milieux**. Elle possède un quotient intellectuel **normal** et est physiquement **apte**, toutefois son seul problème étant la communication, il est très difficile pour elle de s'intégrer à la société et d'aller vers le gens, et elle peut donc souffrir d'inattention.



Les sourds sont victimes de traitements dévalorisants et sont considérés comme des gens inférieurs qu'on doit faire correspondre aux "normes". Ces dernières années, on estime **300 000** Sourds dans la population française, dont 1/3 pratiquant couramment la Langue des Signes et 34 % d'entre eux étant inactifs à cause de la restriction d'accès à l'emploi, aux loisirs et à l'isolement. [C'est le constat accablant fait par le livre blanc de la Fédération Nationale des Sourds de France \(FNSF\)](#). C'est une association qui soutient **le respect de la valeur linguistique et culturelle de la Langue des Signes** elle-même.

### **Les difficultés de la vie quotidienne des sourds-muets**

Dans la vie quotidienne, il leur est difficile de faire des connaissances à cause de leur **handicap**. Que ce soit dans un bar, un magasin ou encore la rue, il leur est quasiment impossible de créer un lien quelconque avec d'autres **personnes par manque de capacité à entrer en relation et donc communiquer**. A la télévision, très peu de chaînes diffusent les informations avec un **interprète qui soit sourd-muet, même lors de discours** officiel ; ou alors l'interprète est montré dans un petit cadre où on l'aperçoit à peine. Au travail, ils subissent des **discriminations à l'emploi et à l'embauche**. Certains métiers leur sont même interdits. C'est le cas des métiers dans la sécurité, de la conduite de poids lourds et beaucoup d'autres. Les motifs sont **l'idéologie sociale, l'aspect médical, la barrière linguistique, la sécurité ou encore la stratégie économique**. Par ailleurs, les sourds-muets ont moins de possibilités dans le choix de leurs loisirs et activités. Il existe des **associations** qui organisent des activités diversifiées et adaptées à un public sourd, pour les aider en **favorisant des rencontres avec d'autres personnes partageant la même différence**, c'est le cas de la **LEJS** (« Loisirs Éducatifs de Jeunes Sourds »). Néanmoins, celles-ci ne sont accessibles qu'aux enfants ou jeunes, elles ne sont pas très connues et sont trop peu nombreuses. Ceci rajoute donc à la discrimination du handicap la discrimination liée à l'âge et celle liée au lieu d'habitation, la représentation de ce type d'association étant rare voire inexistante en dehors des grandes villes. Ces dernières années, le film « *La famille Bélier* » d'Eric Lartigau, qui a rencontré un grand succès, a remis en avant **les difficultés de la vie quotidienne des sourds-muets**. L'apprentissage de **la LSF** se développe, espérons qu'il ne s'agisse pas seulement d'un effet de « mode ».

Et maintenant, n'est-il pas enfin temps que les mentalités changent et qu'ils se fassent « entendre » ?